

Camps Jeunes + Nature 2023

Conditions de participation

Procédure et conditions d'inscription

- Les inscriptions en ligne sont ouvertes dès le mercredi 8 mars à 14h, dans la limite des places disponibles.
- Les inscriptions se font uniquement via le site en ligne [Hitobito](#). Veuillez remplir un formulaire par participant-e-s. Aucune inscription ne sera acceptée par téléphone, e-mail ou courrier.
- Vous recevrez par mail une confirmation d'inscription automatique.
- Renvoyez cette confirmation d'inscription signée par le-la représentant-e légal-e et par le-la participant-e dans un délai de 10 jours, par e-mail (pdf ou photo) à : camp.vaud@pronatura.ch.
- Nous nous réservons le droit d'attribuer la place à un enfant en liste d'attente si vous ne renvoyez pas la confirmation d'inscription dans le délai imparti. L'inscription est définitive dès que nous recevons la confirmation d'inscription signée de votre part.
- Les participant-e-s sont retenu-e-s par ordre d'arrivée.
- Si le camp est complet, il est possible de s'inscrire sur la liste d'attente en envoyant un e-mail à camp.vaud@pronatura.ch.
- Nous ne prenons en compte que les inscriptions des enfants dans la tranche d'âge indiquée pour le camp en question.
- Chaque enfant peut participer au maximum à deux camps.
- Nous encourageons l'adhésion des enfants à Pro Natura Vaud. Les personnes non-membres peuvent adhérer directement sur cette [page](#).
- Les détails du camp (lieu, horaires, matériel, ...) vous parviendront par e-mail trois semaines au plus tard avant l'événement, dans une circulaire d'information.

Prix et prestation

- Les prix des camps sont communiqués dans le programme et correspondent aux coûts effectifs, y compris les frais de transports (billet collectif) à partir du lieu de rendez-vous indiqué dans le programme.
- Les frais de transports de votre domicile jusqu'au lieu de rendez-vous sont à votre charge.
- Le montant total du camp doit être acquitté par virement bancaire avant le camp. Si le versement n'est pas effectué dans les sept jours suivant l'envoi du rappel de paiement, l'inscription au camp sera annulée.
- Si les coûts devaient être un frein pour vous, veuillez nous contacter pour trouver une solution.

Désistements/annulation

- L'inscription est définitive dès réception de la confirmation d'inscription.
- Tout désistement doit être annoncé au plus vite et sans retard par écrit.
- Pour des désistements annoncés, les frais d'annulation suivants s'appliquent :
 - Après paiement du camp : CHF 50.-.
 - Moins d'un mois avant le départ en camp, sauf présentation d'un certificat médical : 50% du prix.
 - À partir de sept jours avant le début du camp, de même qu'en cas d'absence au début du camp ou d'interruption du camp (p.ex. en cas de maladie, ennui, comportement inadéquat, etc.) : 100% du prix.
- Nous nous réservons le droit d'annuler un camp si le nombre d'inscriptions n'est pas suffisant ou en cas de force majeure, indépendants de notre volonté. Les paiements déjà effectués sont alors intégralement remboursés.

Assurances/santé

- Toutes les assurances (par exemple : responsabilité civile et accident et/ou assurance annulation) sont à la charge des participant-e-s.
- Il n'est pas possible de contracter une assurance annulation auprès de Pro Natura dont toute responsabilité est expressément exclue.
- L'Office fédéral de la santé publique recommande de se faire vacciner contre le tétanos.

Fiche de renseignement

- Après l'inscription, vous recevrez une fiche de renseignements à remplir avec le plus de précisions possibles.
- Ces informations sont primordiales pour le bon déroulement du camp et permettent à l'équipe d'adapter le programme en tenant compte des spécificités de chaque enfant tout en assurant le bien-être de tous.
- Ces renseignements seront traités avec la plus grande discrétion et demeurent confidentiels.

Langue

- Il est indispensable que les participant-e-s aux camps comprennent et s'expriment couramment en français.

Comportement et renvoi à la maison

- En cas de comportement inadéquat et/ou illicite, ou si nous ne pouvons plus garantir le bien-être et la sécurité du groupe, nous nous réservons le droit de renvoyer un-e participant-e à la maison.
- Dans ce cas, un-e responsable légal-e doit venir le chercher.

Téléphones portables

- L'utilisation de téléphones portables et tous autres appareils électroniques (y compris montres connectées) nuisent à l'intégration des participant-e-s, raison pour laquelle ils sont fortement déconseillés. Des exceptions peuvent être faites pour les appareils photos des enfants, pour autant qu'ils soient exclusivement utilisés pour faire des photos et/ou vidéos.

Droits d'image

- Durant le camp, votre enfant sera peut-être pris en photo ou filmé par les moniteur-trice-s. Les droits de ces photos et vidéos reviennent à Pro Natura Vaud, ce que vous autorisez en tant que représentant-e légal-e lors de l'inscription de votre enfant.
- Sauf demande spécifique de votre part, les images pourront être utilisées pour illustrer nos activités lors de publications imprimées, sur le site Internet ou les réseaux sociaux de Pro Natura Vaud.
- Nous nous engageons à traiter ces images avec toute la déontologie et le respect requis. Toutefois, nous ne pouvons pas assurer que ce soit également le cas pour les photos prises par les participant-e-s avec leurs appareils personnels pour lesquels Pro Natura Vaud décline toute responsabilité.
- Au cas où vous ne seriez pas d'accord avec les dispositions régissant les droits d'image, nous vous saurions gré de nous en informer via un e-mail envoyé à l'adresse camp.vaud@pronatura.ch immédiatement après l'inscription au camp.

Prévention abus sexuels

- En tant que partenaire de l'association [ESPAS](#) qui œuvre pour des contacts adéquats dans les milieux de loisir, Pro Natura s'engage à sensibiliser autant les parents et les participant-e-s que les moniteur-trice-s à cette thématique.
- Les moniteur-trice-s sont en contact direct avec les enfants et les jeunes qui leur sont confiés. Ils et elles veillent à leur protection durant la durée des offres Pro Natura et agissent conformément aux « Recommandations pour des contacts adéquats » édictées par Pro Natura et validées par ESPAS.
- En suivant ces dernières, les moniteur-trice-s sont conscient-e-s des impacts de leur comportement et s'engagent pour des contacts adéquats afin de protéger les participant-e-s des sorties J + N.
- Les moniteur-trice-s suivent les formations ESPAS recommandées.

En inscrivant votre enfant aux camps J + N Pro Natura Vaud vous certifiez avoir lu et accepté les conditions de participation.

Pour toute question, vous pouvez joindre Nathalie Mauri, responsable des camps J + N, par e-mail à camp.vaud@pronatura.ch ou par téléphone au 021 566 82 50.